

## FICHE DE SÉCURITÉ GINKO DUO

### Section 1 : Identification du mélange et de la société

#### 1.1 Identification du produit

Nom du mélange : GINKO DUO

Type de formulation : VP

Concentration : voir section 3

Matière active : phéromones SCLP (voir section 3)

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : T8K3-60A2-300K-F41M

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : produit phytopharmaceutique à usage professionnel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMI AGRO France

251 rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

France

Tel.: 01 53 67 68 53

Fax: 01 53 67 68 41

Email: [celine.barthet@sumiagro.com](mailto:celine.barthet@sumiagro.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoisons : Paris 01 40 05 48 48,

### Section 2 : Identification des dangers

#### 2.1 Classement du mélange

##### 2.1. Classement selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

GHS 07- GHS 09

Attention

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du (E,E)-8,10-dodecadienol (CAS No. 33956-49-9), du dodecan-1-ol (CAS No.112-53-8), tetradecan-1-ol (CAS No. 112-72-1) et du (Z)-8-dodecen-1-ol (CAS No. 40642-40-8).  
Peut produire une réaction allergique.

EUH 401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 2.2 Éléments d'étiquetage



Attention

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du (E,E)-8,10-dodecadienol (CAS No. 33956-49-9), du dodecan-1-ol (CAS No.112-53-8), tetradecan-1-ol (CAS No. 112-72-1) et du (Z)-8-dodecen-1-ol (CAS No. 40642-40-8).  
Peut produire une réaction allergique.

EUH 401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

P261 : Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

## 2.3 Autres dangers

Le produit contient un coformulant identifié comme substance préoccupante et en cours d'évaluation dans le cadre du programme REACH.

## Section 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

| Nom                   | N° CAS     | Concentration                | Classement selon 1278/2008 (EC)                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------|------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| E,E-8,10-dodecadienol | 33956-49-9 | 121 g/kg<br>242 mg/diffuseur | Irritation cutanée cat. 2- H315<br>Sensibilisant cutané cat.1-H317.<br>Irritation oculaire, cat 2 - H319<br>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, cat 3 : Effets narcotiques - H336<br>Danger aquatique chronique cat. 2- H411 |
| 1-dodecanol           | 112-53-8   | 17 g/kg<br>34 mg/diffuseur   | Irritation cutanée cat. 2- H315<br>Sensibilisant cutané cat.1-H317<br>Irritation oculaire, cat 2 - H319<br>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, cat 3 : Effets narcotiques - H336<br>Danger aquatique chronique cat. 2- H411  |

|                           |            |                              |                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------|------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tetradecanol              | 112-72-1   | 4 g/kg<br>8 mg/diffuseur     | Irritation cutanée cat. 2- H315<br>Sensibilisant cutané cat.1-H317<br>Irritation oculaire, cat 2 - H319<br>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, cat 3 : Effets narcotiques - H336<br>Danger aquatique chronique cat. 2- H411 |
| Acétate de Z-8-dodecenyle | 28079-04-1 | 445 g/kg<br>89 mg/diffuseur  | Danger aquatique-chronique cat. 2- H411                                                                                                                                                                                                                       |
| Acétate de E-8-dodecenyle | 38363-29-0 | 2,5 g/kg<br>5 mg/diffuseur   | Danger aquatique chronique cat.2-H411                                                                                                                                                                                                                         |
| Z-8-dodecenol             | 40642-40-8 | 0,8 g/kg<br>0.1 mg/diffuseur | Irritation cutanée cat. 2- H315<br>Sensibilisant cutané cat.1-H317<br>Irritation oculaire, cat 2 - H319<br>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, cat 3 : Effets narcotiques - H336<br>Danger aquatique chronique cat. 2- H411 |

## Section 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux :

Inhalation : Respirer de l'air frais. En cas de respiration difficile, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau : Laver à grande eau avec du savon.

Contact avec les yeux : Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

/

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

/

## Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse. Pour les feux importants, utiliser de l'eau ou une mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés : Des jets trop puissants d'eau

## **5.2 Dangers particuliers résultant du mélange**

En conditions confinées, des vapeurs peuvent se dégager dans l'air et provoquer une combustion rapide sous l'action d'une étincelle ou d'une flamme nue.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Vêtements de protection, appareil de protection respiratoire autonome.

## **Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter la contamination des eaux. Eponger et placer les matières absorbantes dans un récipient réservé à ce type de déchet.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **6.3.1 Le confinement d'un déversement**

#### **6.3.2 Le nettoyage d'un déversement**

Absorber le liquide avec un matériau type sable, suie... Les éléments contaminés doivent être éliminés comme indiqué § 13. Assurer une ventilation adéquate

#### **6.3.3 Information complémentaire**

Pas d'information complémentaire

### **6.4 Référence à d'autres sections**

/

## **Section 7 : Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **7.1.1 Recommandations**

Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser une ventilation adéquate. Se laver abondamment les mains après manipulation. Garder les conteneur fermés. Eviter les flammes nues, la chaleur et les étincelles.

Pour les personnes atteintes de syndrome d'intolérance aux odeurs chimiques (SIOC), le port d'un masque de type A2P3 est recommandé pendant la phase de pose des diffuseurs et lors de la rentrée dans la parcelle.

### **7.1.2 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

## **7.2 Conditions d'un stockage sûr, et éventuelles incompatibilités**

Conserver dans les emballages scellés, dans un endroit frais et sec, à l'abri de la chaleur et du soleil.  
Pour un stockage de longue durée, la température ne doit pas dépasser 5°C.  
Ne pas stocker avec des oxydants ou des acides. Tenir éloigné de toute source d'ignition – Ne pas fumer.  
Porter des gants.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir section 1.2.

## **Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **8.1.1 Les valeurs limites d'exposition professionnelle**

#### **8.1.2 Informations sur les procédures de suivi actuellement recommandées (pour les substances les plus pertinentes au moins)**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Utiliser la ventilation. Cette dernière doit être résistante aux explosions. Une douche d'urgence et un rince-œil doivent être disponibles dans la zone de travail.

#### **8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### *8.2.2.1 Protection des yeux/du visage*

Porter des lunettes de protections.

##### *8.2.2.2 Protection de la peau*

Porter des gants nitriles et un vêtement de protection propre.

##### *8.2.2.3 Protection respiratoire*

Ouvrir les sachets à l'extérieur ou en local ventilé. Eviter de rester en atmosphère confinée avec des sachets ouverts, même vides.

#### **8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Voir section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Voir section 7 : Manipulation et stockage

Voir section 13 : Considérations relatives à l'élimination

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect : liquide jaune
- b) Odeur : ester
- c) Seuil olfactif : pas de données
- d) pH : 6,44
- e) Point de fusion/point de congélation : pas de données
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : pas de données
- g) Point d'éclair :  $138.0\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 0.5\text{ }^{\circ}\text{C}$
- h) Taux d'évaporation : pas de données
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : n/A
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : N/A
- k) Pression de vapeur : pas de données
- l) Densité de vapeur : pas de données
- m) Densité relative :  $D(20.3^{\circ}\text{C} / 4.0^{\circ}\text{C}) = 0.870 \pm 0.001$
- n) Solubilité(s) : pas de données
- o) Coefficient de partage n-octanol/eau : pas de données
- p) Température d'auto-inflammabilité : pas de données
- q) Température de décomposition : pas de données
- r) Viscosité :  $14.5 \pm 0.6\text{ mPa.s}$  à  $20^{\circ}\text{C}$  ;  $5.3 \pm 0.3\text{ mPa.s}$  à  $40\text{ }^{\circ}\text{C}$
- s) Propriétés explosives : pas de données
- t) Propriétés oxydantes : pas de données

### 9.2 Autres informations

Pas d'informations supplémentaires

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable sous des conditions de stockage normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable lorsque conservé dans une température ambiante normale (entre  $0^{\circ}\text{C}$  et  $40^{\circ}\text{C}$ ). Voir aussi section 7.2.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information spécifique n'est connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Exposition aux oxydants forts, à la chaleur excessive, étincelles ou flamme nue.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information spécifique n'est connue.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dégagement possible d'oxydes de carbone.

## Section 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë :

Données sur le mélange phéromonal du carpocapse du pommier et poirier (codlémone, 1-dodecanol et 1-tetradecanol) :

|                    |                                                           |
|--------------------|-----------------------------------------------------------|
| Voie orale :       | DL <sub>50</sub> > 5000 mg / kg p.c. chez le rat          |
| Voie dermale :     | DL <sub>50</sub> > 2000 mg / kg p.c. chez le rat          |
| Voie inhalatoire : | CL <sub>50</sub> > 5,26 mg / L d'air chez le rat/4 heures |

Données sur le mélange phéromonal de la tordeuse orientale du pêcher (Z-8-dodecenyl acetate, E-8-dodecenyl acetate et Z-8-dodecenol) :

|                    |                                                            |
|--------------------|------------------------------------------------------------|
| Voie orale :       | DL <sub>50</sub> > 2000 mg / kg p.c. chez le rat           |
| Voie dermale :     | DL <sub>50</sub> > 2000 mg / kg p.c. chez le rat           |
| Voie inhalatoire : | CL <sub>50</sub> > 11,37 mg / L d'air chez le rat/4 heures |

b) Corrosion cutanée/irritation cutanée : le mélange phéromonal du carpocapse du pommier et poirier irritant sur la peau de lapin. Le mélange phéromonal de la tordeuse orientale du pêcher n'est pas irritant pour la peau de lapin mais il provoque une sécheresse cutanée persistante.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Aucun des deux mélanges phéromonaux n'est irritant pour les yeux de lapin.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun des deux mélanges phéromonaux n'est sensibilisant pour le cobaye.

e) Mutagénicité sur les cellules germinales : pas de données

f) Cancérogénicité : pas de données

g) Toxicité pour la reproduction : pas de données

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : pas de données

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : pas de données

j) Danger par aspiration : pas de données

## Section 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Données sur le mélange phéromonal du carpocapse du pommier et poirier (codlémone, 1-dodecanol et 1-tetradecanol) :

|           |                                    |
|-----------|------------------------------------|
| Oiseaux : | DL <sub>50</sub> > 2150 mg/kg p.c. |
| Poisson : | CL <sub>50</sub> < 1,22 mg/L       |

Daphnie :  $CE_{50}$  (48 heures)= 2,8 mg/L  
 Abeilles :  $DL_{50}$  (oral) > 85 µg/ abeille  
 $DL_{50}$  (contact)= 203 µg/ abeille

Données sur le mélange phéromonal de la tordeuse orientale du pêcher (Z-8-dodecenyl acetate, E-8-dodecenyl acetate et Z-8-dodecenol) :

Oiseaux :  $DL_{50}$  > 2000 mg/kg p.c.  
 Poisson :  $CL_{50}$  >1000 mg/L  
 Daphnie :  $CE_{50}$  (48 heures)= 0,38 mg/L  
 Abeilles :  $DL_{50}$  (oral) > 100 µg/ abeille  
 $DL_{50}$  (contact)= 141 µg/ abeille

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Se décompose facilement en dioxyde de carbone et eau. Pas de résidus dans le sol.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

## 12.4 Mobilité dans le sol

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance active ne répond pas aux critères de classification comme substance vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement (CE) N° 1 907/2006.

## 12.6 Autres effets néfastes

/

## Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: Eliminer via une entreprise spécialisée dans les produits dangereux  
 Emballage: Ne pas ré-utiliser l'emballage. Eliminer l'emballage vide via une entreprise spécialisée dans les produits dangereux et/ou profiter des collectes organisées par ADIVALOR.

## Section 14: Informations relatives au transport

|                                                   | Classement ADR                                                                           | Classement IMDG                                                                          | Classement IATA                                                                          |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                            | 3082                                                                                     | 3082                                                                                     | 3082                                                                                     |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies</b>    | Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Phéromones SCLP) | Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Phéromones SCLP) | Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Phéromones SCLP) |
| <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b> | 9                                                                                        | 9                                                                                        | 9                                                                                        |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                    | III                                                                                      | III                                                                                      | III                                                                                      |



|                                                                                                       |                                     |                                           |                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                                                            | Dangereux pour l'environnement      | Polluant marin                            |                                    |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>                                     |                                     |                                           |                                    |
| <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au code IBC</b> | Non applicable au transport routier | Non applicable (pas de transport en vrac) | Non applicable au transport aérien |

## Section 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code ICPE : 4511

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisé pour ce mélange.

## Section 16 : Autres informations

N° AMM : 2110179

### Phrases H

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère une irritation des yeux

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme

### Pour l'opérateur, lors de la manipulation des diffuseurs, porter :

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;
- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A).
- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387).

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Version10 du 03/04/2026

*Cette fiche de sécurité est conforme à la Règlement (CE) N° 1907/2006, et Règlement (CE) N°453/2010.*